



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 26

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Monique BAYARD
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

Membres absents :

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoud BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**Ouges - ZAC "Parc d'activités Beauregard" - Désaffectation et déclassement du domaine public métropolitain d'une voie - Engagement des formalités administratives préalables**

Il est rappelé que par délibération du 19 novembre 2009, le Conseil Communautaire du Grand Dijon, devenu depuis Dijon métropole, a décidé de confier à la Société Publique Locale " Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise " (SPLAAD), par voie de convention de prestations intégrées, l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) " Parc d'Activités Beauregard " sur le territoire des communes de Longvic et Ouges.

Le concessionnaire a sollicité Dijon métropole, compétente en matière de voirie, pour la mise en œuvre de la procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public d'une emprise en nature de voirie, représentant un délaissé d'une ancienne route départementale transférée à la métropole et qui ne sera plus nécessaire à la circulation interne du parc d'activités.

Il est proposé d'engager les formalités administratives préalables à la désaffectation et au déclassement du domaine public métropolitain d'une emprise en nature de voirie, d'une superficie de l'ordre de 6 000 m², telle que matérialisée sur le plan annexé.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'engager** les formalités administratives préalables à la désaffectation et au déclassement du domaine public métropolitain, dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC " Parc d'Activités Beauregard ", d'une emprise de voirie d'une superficie totale de l'ordre de 6 000 m², telles que matérialisée sur le plan annexé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 38 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 12 PROCURATION(S)